



HAL
open science

Sociologiser l'expérience du déclic dans les parcours de vie des jeunes

Benjamin Vial

► **To cite this version:**

Benjamin Vial. Sociologiser l'expérience du déclic dans les parcours de vie des jeunes. 9ème Congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS), Jul 2021, Lille, France. halshs-03284870

HAL Id: halshs-03284870

<https://shs.hal.science/halshs-03284870>

Submitted on 13 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Sociologiser l'expérience du déclic dans les parcours de vie des jeunes »

Communication pour le RT 15 de l'Association Française de Sociologie – 9 juillet 2021

Benjamin Vial (Université Grenoble Alpes - Laboratoire PACTE - Odenore/Chaire PPS)

Introduction

Cette communication propose une analyse sociologique de l'expérience du « déclic » dans les parcours de vie des jeunes peu ou pas diplômés en situation de non-recours aux institutions d'insertion. Le déclic est une notion de sens commun mobilisée par une partie des professionnels de jeunesse mais aussi par une partie des jeunes en situation de non-recours pour expliquer leur réinscription dans une institution d'insertion (« J'ai eu le déclic » ; « Il y a eu un déclic » ; « ça a fait le déclic » ; *etc.*). Dans le discours des individus, l'expérience du déclic se présente comme une prise de conscience soudaine qui marque un changement important dans la façon dont les individus se pensent et se projettent. En contrepoint d'une approche psychologique de l'expérience du déclic, souvent présente dans le discours des professionnels de jeunesse, il s'agit ici de sociologiser l'expérience du déclic afin de mieux comprendre les ressorts sociologiques du changement dans les parcours de vie des individus.

Une première partie présente brièvement les conditions d'émergence de la notion de déclic sur le terrain d'enquête et les premières réflexions sociologiques concernant l'usage de cette notion par les professionnels de jeunesse. En questionnant la mobilisation de cette notion pour expliquer le retour des jeunes vers les institutions d'insertion, elle souligne notamment les risques de glissement vers une individualisation et une psychologisation des phénomènes sociaux. Une deuxième partie s'appuie sur la sociologie des tournants et des bifurcations pour proposer une grille de lecture sociologique de l'expérience du déclic dans les parcours de vie des jeunes. Cette grille de lecture, présentée ici de façon synthétique, distingue dans un premier temps quatre formes sociologiques de déclics telle qu'elles apparaissent dans le discours des individus (« les déclics à caractère processuel » ; « les déclics à caractère évènementiel » ; « les déclics à caractère accidentel » ; « les déclics à caractère providentiel »). Elle éclaire dans un deuxième temps la dynamique de changement au cœur de l'expérience du déclic à travers trois dimensions analytiques : une dimension temporelle

qui renvoie au renouvellement de la perspective temporelle ; une dimension biographique qui renvoie à l'effet propre de certains évènements marquants ; une dimension identitaire qui renvoie à l'évolution des identités sociales et personnelles.

Cette communication est une version condensée du septième chapitre d'une recherche doctorale sur l'expérience du non-recours dans les parcours d'insertion des jeunes peu ou pas diplômés. Compte tenu du temps imparti, les entretiens ne sont pas mobilisés dans cette communication mais le lecteur pourra retrouver de nombreux extraits dans la version numérique du manuscrit de thèse (Vial, 2020). Ce travail repose sur l'analyse qualitative d'une cinquantaine d'entretiens semi-directifs réalisés avec des jeunes (re)venant s'inscrire dans une institution d'insertion après avoir été en situation de non-recours pendant au moins six mois, souvent pendant un an, parfois pendant plusieurs années. L'expérience du déclic se retrouve dans une quinzaine de parcours, concernant ainsi près d'une personne interrogée sur trois. En raison des mécanismes de reproduction sociale, les jeunes peu ou pas diplômés interrogés dans le cadre de cette recherche doctorale sont principalement issus des milieux populaires, ce qui a des conséquences importantes sur leurs conditions de vie et sur leurs conceptions de la jeunesse et du passage à l'âge adulte (Battagliola *et al.*, 1997 ; Bidart, 2005 ; Bidart, Lavenu, 2006).

I] Le risque d'une individualisation et d'une psychologisation du non-recours

Le déclic est une notion de sens commun qui est apparue au cours de la phase exploratoire de la recherche dans le discours des professionnels de jeunesse. Certains professionnels, et notamment des professionnels des institutions d'insertion, estiment que le retour des jeunes vers les institutions d'insertion peut relever de l'arrivée d'un déclic chez les jeunes. De prime abord, il semble toutefois délicat de construire une approche sociologique des déclics en s'appuyant sur le discours des professionnels des institutions d'insertion, ceci pour deux raisons principales.

Premièrement, les professionnels le reconnaissent eux-mêmes, ils disposent de peu d'éléments empiriques sur les parcours de vie des jeunes peu ou pas diplômés en situation de non-recours. Ils n'interrogent pas les personnes sur les raisons du non-recours et sur les expériences vécues en situation de non-recours. Ils ne sont pas nécessairement sensibles à ces questions liées au non-recours et n'ont pas nécessairement le temps de les aborder dans le cadre de la relation d'accompagnement (Muniglia, Thalineau, 2012). Ils peuvent également appréhender le risque de conflit avec certains jeunes qui refuseraient d'évoquer leur vie personnelle ou qui critiqueraient les institutions publiques et les travailleurs sociaux (Giuliani, 2008, 2009, 2013). Dès le premier entretien, les professionnels des institutions d'insertion prennent acte de la présence des individus, recueillent les éléments de curriculum vitae, traitent éventuellement l'urgence des situations, et se concentrent ensuite sur la construction et la validation du projet d'insertion (Zunigo, 2008, 2010, 2013).

Deuxièmement, la mobilisation de la notion de déclic pour expliquer les cheminements de retour vers les institutions d'insertion fait courir le risque de glisser vers une forme d'individualisation et de psychologisation du non-recours. Cette tendance à l'individualisation et à la psychologisation des phénomènes sociaux n'est pas nouvelle mais reste peu abordée dans le champ des politiques publiques de jeunesse (Bresson, 2012). L'usage du terme de déclic s'apparente à une forme d'individualisation dès lors qu'il renvoie la résolution du problème que pose le non-recours à la responsabilité individuelle, et évince du même coup la question des responsabilités institutionnelles. Il s'agit également d'une forme de psychologisation du non-recours si l'on résume l'arrivée d'un déclic à l'avancée d'un processus de maturation psychoaffective lié à l'âge. Le non-recours aux institutions d'insertion apparaît

alors comme une « erreur de jeunesse » dans le processus de passage à l'âge adulte (Vial, 2015). Les individus apparaissent trop jeunes ou pas encore assez adultes pour se projeter dans un rapport rationnel à l'offre publique (Lévy, Vial, 2017). Le temps passé en situation de non-recours est envisagé comme un temps nécessaire pour que les jeunes reconnaissent leurs erreurs, acceptent la réalité du marché de l'emploi, envisagent de revenir vers la formation, adhèrent à la logique de projet porté par les institutions d'insertion. C'est au cours de ce temps de latence et à l'issue d'un travail sur soi que le déclic serait susceptible de se produire (Vrancken, 2011).

Dans l'analyse sociologique des processus de raccrochage, l'idée d'un temps nécessaire entre la sortie du système scolaire et le retour vers la formation n'est pas infondée (Vollet, 2016), dès lors que le non-recours est envisagé sous l'angle d'une expérience sociale au cours de laquelle les individus continuent de vivre et de se construire (Vial, 2014). Cette lecture donne également tout son sens à l'idée de concevoir les institutions d'insertion comme des espaces de socialisation (Dubar, 1987), et d'envisager l'accompagnement social sous l'angle d'un travail d'étayage des dispositions socioprofessionnelles des individus (Zunigo, 2013). Elle valorise en retour le rôle des professionnels pour soutenir le processus de raccrochage des individus désireux et capables de s'inscrire dans un parcours d'insertion (Mazouz, 2013).

Mais cette approche individuelle et psychologique du non-recours, si elle n'est pas nuancée, discutée, enrichie par d'autres interprétations, évacue certaines raisons du phénomène. Ainsi, le non-concernement des jeunes peu ou pas diplômés vis-à-vis des institutions d'insertion n'est pas abordé (Vial, 2017, 2016). L'effet dissuasif de la complexité des démarches administratives n'est pas évoqué (Vial, 2019). Les mécanismes de non-recours par non-proposition ou non-activation des dispositifs sont passés sous silence (Lima, 2015). La dimension contestataire et politique du non-recours par non-demande n'est pas envisagée (Lévy, 2017 ; Warin, 2018, 2016). Bref, la portée critique du non-recours est largement édulcorée.

De plus, la prise en compte de l'âge dans l'explication des attitudes et des comportements des individus appelle de nombreuses précautions (Bourdieu, 1984). La jeunesse est une notion de sens commun pétrie de représentations sociales et morales (Mauger, 2015), une figure

symbolique et politique à plusieurs visages (Loncle, 2010), une catégorie d'action multiple et fragmentée (Dulin, Vérot, 2017). A travers les explications par l'âge, il existe donc un risque fort de naturalisation des âges de la vie (« l'adolescence », « la jeunesse », « l'âge adulte »). Dans la perspective d'une lecture du non-recours comme « erreur de jeunesse », le non-recours s'explique ainsi par une immaturité liée à l'âge et le déclic intervient à l'issue d'un processus de crise identitaire liée au passage à l'âge adulte. Cette lecture du non-recours comme « erreur de jeunesse » n'est pas inintéressante. Elle se retrouve d'ailleurs dans le discours des individus qui regrettent leurs erreurs de jeunesse et mettent en avant leur nouvelle maturité lorsqu'ils reviennent vers les institutions d'insertion. Il convient néanmoins de rappeler que les crises identitaires peuvent apparaître à tous les âges de la vie, et pas seulement à l'adolescence (Dubar, 2000). En ce sens, le processus de maturation psychoaffective associé à l'expérience du déclic gagnerait à être requalifié en processus de (re)construction ou de (re)configuration identitaire susceptible d'intervenir à tous les âges de la vie. De cette façon, la sociologie de la jeunesse est aussi une sociologie de l'âge adulte, c'est-à-dire une sociologie qui questionne les normes, les catégories et les représentations liées à l'âge, une sociologie qui n'est pas assignée ni cloisonnée à son champ de recherche, une sociologie dont la portée explicative dépasse son objet initial (Bidart, Lavenu, 2006).

La réapparition de la notion de déclic dans le discours des jeunes a été décisive dans le choix d'engager finalement une analyse sociologique de l'expérience du déclic. En s'appuyant sur la sociologie des tournants et des bifurcations (Abbott, 2001 [2009] ; Bessin *et al.*, 2009 ; Bidart, 2006 ; Grossetti, 2006), il est apparu intéressant de proposer un éclairage des cheminements de retour vers les institutions d'insertion en resserrant la focale d'analyse sur cette expérience du déclic. Selon l'expression employée par Claire Bidart, il s'agit ici de porter un « coup de loupe » sur l'expérience du déclic afin d'éclairer plus finement les processus sociaux à l'œuvre dans les cheminements de retour vers les institutions d'insertion. « Ce “coup de loupe” permet en effet d'isoler des facteurs “décisifs”, des événements pertinents, divers ingrédients également impliqués, tout en les articulant à l'ensemble du faisceau de déterminations qui orientent le parcours sur l'ensemble de la vie. On voit donc se construire aussi, paradoxalement, la régularité sociale globale dans ce moment singulier qui semble a priori lui échapper » (Bidart, 2006, p.36).

II] Les formes et les ressorts sociologiques de l'expérience du déclic

Il est possible de distinguer dans un premier temps plusieurs formes sociologiques de déclic, telles qu'elles apparaissent dans le discours des jeunes qui se disent concernés par cette expérience. A partir du matériau empirique recueilli, quatre formes de déclic ont été identifiées dans le discours des individus : les déclics à caractère « processuel », les déclics à caractère « évènementiel », les déclics à caractère « accidentel », les déclics à caractère « providentiel ».

Dans les déclics à caractère « processuel », les individus inscrivent le déclic dans un processus global. Dans le récit des individus, le déclic fait partie d'un ensemble (« *un tout* ») qui se construit dans le temps (« *petit à petit* »). Lorsque le sociologue suggère l'importance d'un élément ou d'un évènement particulier, les individus préfèrent évoquer la succession et le cumul d'un ensemble de « *petites choses* » qui ont participé au déclic. On retrouve notamment les déclics à caractère « processuel » dans les parcours des jeunes qui traversent une dépression ou connaissent une période de découragement.

Dans les déclics à caractère « évènementiel », les individus insistent d'abord sur l'importance d'un évènement biographique positif qui a changé le cours de leur existence. Si les individus peuvent mentionner d'autres éléments ayant participé au déclic, s'ils peuvent réinscrire le déclic dans un cheminement personnel, ils insistent d'abord et avant tout sur le poids décisif d'un évènement biographique. On retrouve notamment les déclics à caractère « évènementiel » dans les parcours des jeunes qui tombent amoureux ou qui se réconcilient avec un parent.

Dans les déclics à caractère « accidentel », les individus associent leur déclic à un évènement biographique négatif dont certaines conséquences s'avèrent finalement positives avec le recul¹. Les épreuves traversées par les individus leur permettent de se construire. On retrouve notamment les déclics à caractère « accidentel » dans les parcours des jeunes qui connaissent

¹ Plutôt que de parler de déclics à caractère « évènementiel » et de déclics à caractère « accidentel », on pourrait également distinguer les déclics à caractère « évènementiel positif » et les déclics à caractère évènementiel négatif ».

le décès d'un proche, se retrouvent hospitalisés après un accident ou une overdose, sont rappelés à l'ordre ou sanctionnés par une institution.

Dans les déclics à caractère « providentiel », les individus soulignent le caractère improbable et inespéré du déclic. Le déclic semble impossible et les individus s'en remettent à la providence. Ils attendent que quelque chose de fort se passe dans leur vie, un évènement soudain, une nouvelle inattendue, une prise de conscience. On retrouve notamment les déclics à caractère « providentiel » dans les parcours des jeunes qui se disent à la recherche ou dans l'attente d'un déclic.

Une analyse approfondie des parcours de vie permet dans un second temps d'éclairer les ressorts sociologiques de l'expérience du déclic à travers trois dimensions analytiques (temporelle, biographique, identitaire).

La première dimension du déclic est temporelle et renvoie à la façon dont les déclics se construisent dans le temps et par rapport au temps qui passe. Le déclic se présente comme un point de basculement qui sépare un « *avant* » et un « *après* », c'est-à-dire deux séquences temporelles distinctes dans un parcours de vie. Les formes du récit de soi peuvent donner au déclic un caractère soudain et inexplicable. Le déclic semble arriver « *du jour au lendemain* », sans que l'on s'y attende et sans que l'on puisse l'expliquer. Mais l'analyse approfondie du matériau montre que le déclic n'est pas un mécanisme suspendu au-dessus du temps, qui intervient par hasard ou par magie.

Certaines personnes concernées par l'expérience du déclic mobilisent directement la notion de temps pour expliquer comment elles se sont retrouvées en situation de non-recours et pourquoi elles sont finalement revenues vers les institutions d'insertion. Des jeunes en situation de non-recours ont besoin de « *prendre du temps* » pour décompresser avant d'avoir l'impression de « *perdre leur temps* ». Des jeunes en situation de décrochage scolaire pensent qu'il est « *trop tard* » pour obtenir un diplôme avant de prendre conscience qu'il est « *encore temps* » de reprendre une formation professionnelle. Des jeunes reviennent vers les institutions d'insertion avec l'espoir de « *pouvoir rattraper le temps perdu* », etc. Si le déclic arrive plus souvent à l'issue d'un « temps de latence » caractérisé par un « retour sur soi », il

arrive également que le déclic initie ce travail réflexif au cœur du « temps de latence », notamment lorsqu'il est associé à un évènement en particulier (Négroni, 2009, 2005).

On constate par ailleurs l'importance des bornes d'âges (majorité civile ; dates anniversaires ; cap des 21 ans ; cap des 25 ans) et des repères temporels (nouvelle rentrée scolaire ; nouvelle année civile) qui rythment le calendrier social et rappellent aux individus que le temps passe (majorité civile ; dates anniversaires ; cap des 21 ans ; cap des 25 ans).

L'arrivée d'un déclic s'accompagne ainsi de l'évolution du rapport au temps des individus. On ne vit plus de la même façon le temps qui passe. On n'envisage plus de la même façon le passé, le présent, et l'avenir. L'arrivée du déclic passe ainsi par le renouvellement de la perspective temporelle des individus, c'est-à-dire par la relecture du parcours passé et le renouvellement de la projection dans le futur (Fieulaine, 2007 ; Fieulaine *et al.*, 2006 ; Lewin, 1942 ; Zimbardo, Boyd, 1999).

La deuxième dimension du déclic est biographique et renvoie au sens et à l'effet des évènements qui surviennent dans le cours de la vie des jeunes. Certains évènements produisent des tournants ou des bifurcations biographiques dans le parcours de vie des individus (Abbott, 2001 [2009] ; Bensa, Fassin, 2002 ; Bessin *et al.*, 2009). Ces évènements biographiques marquants sont associés à l'expérience du déclic et participent à la dynamique des déclics dans les parcours de vie des jeunes. C'est typiquement le cas des rencontres amoureuses ou des réconciliations familiales, et parfois le cas des accidents de la vie (décès d'un proche, accident de la route, hospitalisation, overdose, condamnation, *etc.*). Les formes du récit de soi peuvent accentuer ou au contraire occulter l'effet de certains évènements associés au déclic (Grossetti, 2006).

La dimension biographique des déclics éclaire l'importance des évènements biographiques qui sont associés à l'expérience du déclic et qui participent à la dynamique des déclics dans les parcours de vie des jeunes. Ces évènements biographiques marquants se produisent dans un contexte, s'inscrivent dans un processus, et prennent place dans une histoire de vie. Ils participent au renouvellement de la perspective temporelle (articulation avec la dimension

temporelle du déclic) et à la redéfinition des identités sociales et personnelles (articulation avec la dimension identitaire du déclic).

La troisième dimension du déclic est identitaire et renvoie à l'évolution du rapport que les individus construisent à leurs identités sociales et personnelles (Dubar, 2000). La dimension identitaire est la clef de voûte du déclic dans la mesure où le renouvellement de la perspective temporelle et les événements biographiques marquants produisent des effets qui se déposent à plus long terme sur l'identité des individus. Dans le discours des individus, cette dimension identitaire se retrouve de façon explicite lorsque le déclic marque le début d'un processus de reconversion identitaire et morale (sortie de la délinquance ; sortie de la rue ; arrêt de la consommation de drogue ; conversion religieuse, *etc.*) (Berger et Lückmann, 1996 [1966] ; Strauss, 1992 [1959]).

On remarque toujours l'importance des « autres significatifs » pour produire, alimenter ou soutenir la dynamique des déclics (Bidart, 2008, 2006). Ainsi, les rencontres amoureuses favorisent l'émergence d'un nouveau projet de vie. La perspective d'une vie de couple et d'une vie de famille appelle généralement une vie plus stable et moins précaire. Les réconciliations familiales permettent de se réinscrire dans une filiation identitaire qui donne du sens à l'engagement des individus dans une nouvelle dynamique de vie. Parfois, c'est au contraire la rupture avec l'environnement familial ou la fin d'une relation amoureuse qui participent à l'émergence d'une nouvelle dynamique de vie. Les nouvelles rencontres donnent l'occasion aux individus de renouveler leurs relations sociales de se construire en référence à de nouveaux modèles identitaires.

L'arrivée d'un déclic se joue également vis-à-vis des « autres généralisés », c'est-à-dire par rapport aux rôles sociaux dans lesquels les jeunes sont attendus au fil de l'avancée en âge (Van de Velde, 2008). Le déclic est une forme de récit de soi qui manifeste une redéfinition de soi (« je ne suis plus le même ») et une responsabilisation de soi (« je suis prêt à devenir autre ») dans la perspective du devenir adulte (« j'aspire à devenir adulte »). L'expérience du déclic se construit en réponse à différentes formes d'injonction et de stigmatisation qui pèsent sur les jeunes, et s'exprime à travers l'affirmation d'aspirations identitaires généralement associées au passage à l'âge adulte. Ces aspirations identitaires renvoient d'abord au besoin

pour les jeunes de franchir les seuils du passage à l'âge adulte pour « *avancer dans la vie* » et « *avoir une vie normale* » (accéder à un emploi rémunéré, être indépendant financièrement, accéder à un logement autonome, avoir une vie de couple, se mettre en ménage, se projeter dans une vie de famille). Il arrive néanmoins que ces aspirations identitaires dépassent voire renversent le cadre de cette définition statutaire du passage à l'âge adulte, notamment lorsque les jeunes disposent déjà d'une expérience professionnelle importante et/ou sont issus de milieux sociaux plus favorisés.

Conclusion

Pour conclure, on peut résumer l'expérience du déclic de la façon suivante. L'arrivée d'un déclic passe par le renouvellement de la perspective temporelle des individus, c'est-à-dire par la relecture du parcours passé et le renouvellement de la projection dans le futur (dimension temporelle). Dans le récit des individus, le déclic se présente comme un point de basculement associé à un ou plusieurs évènements biographiques marquants dans leur histoire de vie (dimension biographique). L'arrivée d'un déclic s'accompagne de la modification du rapport des individus à leurs identités sociales et personnelles (dimension identitaire).

Dans la perspective d'une approche sociologique, il convient également d'analyser le poids des inégalités et le rôle des institutions dans l'expérience du déclic. Ces éléments sont abordés plus en profondeur dans la deuxième partie du septième chapitre de la thèse (Vial, 2020). L'analyse des situations de non-recours et des conditions de retour vers les institutions d'insertion met en exergue l'importance du soutien matériel et affectif de l'entourage pour soutenir cette nouvelle dynamique de vie. Ce constat rappelle une nouvelle fois les limites du régime de citoyenneté socioéconomique réservé aux jeunes en France, et en particulier les conséquences des restrictions d'accès à un revenu minimum stable pour les moins de 25 ans (Chevalier, 2017).

Enfin, on peut s'interroger sur l'usage récurrent de cette notion de sens commun. Que nous dit-elle du rapport des jeunes issus des milieux populaires aux inégalités sociales ? Que nous dit-elle de leurs attentes à l'égard du modèle de protection sociale ? Si le mythe de l'égalité des chances est largement contesté, les jeunes ayant tendance à naturaliser les inégalités sociales, il semble que l'usage de cette formule soit le reflet de la persistance d'une croyance en la possibilité qu'un jour chacun a le droit à sa chance pour renverser le cours de son destin.

Bibliographie

- Abbott A., « A propos du concept de Turning point », in Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (Dir.) (2009), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Paris, La Découverte, (2001) [2009], p. 187-211.
- Battagliola F., Brown E., Jaspard M., « Itinéraires de passage à l'âge adulte. Différences de sexe, différences de classe », *Sociétés contemporaines*, n°25, 1997, p. 85-103.
- Bensa A., Fassin E., « Les sciences sociales face à l'évènement », *Terrain*, n° 38, 2002, p. 5-20.
- Berger P., Lückmann T., *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 1996 [1966].
- Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (Dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, La Découverte, Paris, 2009.
- Bidart C., « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, n°49, 2008, p. 559-583.
- Bidart C., « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°120, 2006, p. 29-57.
- Bidart C., « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte », *Lien social et Politiques*, n°54, 2005, p. 51-63.
- Bidart C., Lavenu D., « Transitions vers la vie adulte et origines sociales : une enquête longitudinale en France » in Bidart C., *Devenir adulte aujourd'hui : perspectives internationales*, L'Harmattan-INJEP, Paris, 2006, p.163-180.
- Bourdieu P., « La jeunesse n'est qu'un mot », *Question de sociologie*, Editions de Minuit, Paris, 1984.
- Bresson M., « La psychologisation de l'intervention sociale : paradoxes et enjeux », *Informations sociales*, 2012, p.68-75.
- Chevalier T., « Les jeunes, ces citoyens de seconde zone », *La vie des idées* [En ligne], 2017.
- Dubar C., *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Presses Universitaires de France, Paris, 2015 [2000].

- Dubar C. (Dir.), *L'autre jeunesse. Jeunes stagiaires sans diplôme*, Presses Universitaires de Lille, Lille, 1987.
- Dulin A., Vérot C., *Arrêtons de les mettre dans des cases. Pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse*, rapport au Premier ministre, 2017.
- Fioulaine N., « Temps de l'urgence, temps du projet : La rencontre des Temporalités dans le recours aux soins et à l'aide sociale en situations de précarité », *Dossiers de la MRIE*, n°15, 2007, p. 41-45.
- Fioulaine N., Thémistoklis A., Fabien O., « Précarité et troubles psychologiques : l'effet médiateur de la perspective temporelle », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n°72, 2006 p. 51-64.
- Giuliani F.-E., *Le travail social face à la précarité durable*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2013.
- Giuliani F.-E., « Les conseillers face à la norme des parcours d'insertion : entre expérimentations et stratégies de survie », *Informations sociales*, n° 156, 2009, p. 58-65.
- Giuliani F.-E., « Le "chuchotement" de la relation d'accompagnement » in Payet J.-P., Giuliani F., Laforgue D. (Dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 195-214.
- Grossetti M., « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°120, 2006, p.5-28.
- Lévy J., « La non-demande ou le refus de l'offre sociale, des comportements politiques inaudibles ? Le cas des « grands exclus » dans le champ de l'AHI. », *Communication au congrès de l'Association Française de Science Politique*, Montpellier, 2017.
- Lévy J., Vial B., « Les raisons du non-recours, une critique de l'autonomie instituée », in Otero M., Paumier R., Dumais-Michaud A.-A. (Dir.), *L'institution éventrée. De la socialisation à l'individuation*, Presses de l'université du Québec, Montréal (Québec), 2017.
- Lewin K., « Time Perspective and Morale », in G. Watson (Dir.), *Civilian Morale*, Houghton Mifflin, Boston, 1942, p. 48-70.
- Lima L., *Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse*, Champ social, Nîmes, 2015.

- Loncle P., *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010.
- Mauger G., *Âges et Générations*, La Découverte, Paris, 2015.
- Mazouz S., « Le profil de l'emploi. L'accompagnement des jeunes dans une mission locale » in Didier Fassin, Yasmine Bouagga, Isabelle Coutant, J.-S. Eideliman, Fabrice Fernandez, *et al.*. *Juger, réprimer, accompagner : Essai sur la morale de l'Etat*, Seuil, Paris, 2013, p. 309-347.
- Muniglia V., Thalineau A., « Insertion professionnelle et sociale des jeunes vulnérables. Les conseillers des missions locales entre adaptation et tensions », *Politiques sociales et familiales*, n° 108, 2012, p. 73-82.
- Négroni C., « Ingrédients des bifurcations professionnelles : latence et évènements déclencheurs » in Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (Dir.) (2009), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, La Découverte, Paris, 2009, p.176-183.
- Négroni C., « La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 119, 2005, p. 311-331.
- Strauss A., *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Métailié, Paris, 1992 [1959].
- Van de Velde C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France, Paris, 2008.
- Vial B., « L'expérience du non-recours dans les parcours d'insertion des jeunes peu ou pas diplômés », Thèse en Science-Politique, Université Grenoble Alpes, 2020.
- Vial B., « Comprendre la surexposition des jeunes aux difficultés administratives : une analyse critique des politiques publiques de jeunesse » in Défenseurs des droits, *Inégalités d'accès aux droits et discriminations en France : contributions de chercheurs à l'enquête du Défenseur des droits*, La Documentation française, Paris, 2019, p. 39-55.
- Vial B., « Agir sur le non-recours aux droits. Le travail d'accueil d'une association de lutte contre le décrochage scolaire », *Diversité*, 2017, p. 111-116.
- Vial B., « Ne pas se sentir concerné par ses droits. Une analyse du non-recours dans les parcours sociaux juvéniles », *Agora débats/jeunesses*, n° 74, 2016, p. 77-88.

- Vial B., « Les représentations des professionnels de mission locale sur le non-recours chez les jeunes : une erreur de jeunesse ? », *Communication pour le RT15 dans le colloque de l'Association Française de Sociologie « La sociologie une science contre nature ? »*, 2015.
- Vial B., « Ces jeunes qui ne viennent pas en mission locale. Du délai de "latence" au phénomène du "non-recours" », *Les dossiers de la MRIE*, 2014, p. 177-182.
- Vollet J., « Raccrocher après avoir décroché de l'école : le temps au service de la décision », *Éducation et sociétés*, n° 37, 2016, p. 129-145.
- Vrancken D., « De la mise à l'épreuve des individus au gouvernement de soi », *Mouvements*, n° 65, 2011, p. 11-25.
- Warin P., « Ce que demande la non-demande. Autour du non-recours aux aides sociales », *La Vie des idées* [En ligne], 2018.
- Warin P., *Le non-recours aux politiques sociales*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2016.
- Zimbardo P.G., Boyd J.N., « Putting time in perspective: A valid, reliable individual-differences metric », *Journal of Personality and Social Psychology*, n° 6, 1999, p. 1271-1288.
- Zunigo X., *La prise en charge du chômage des jeunes. Ethnographie d'un travail palliatif*, Éditions du croquant, Broissieux, 2013.
- Zunigo X., « Le deuil des grands métiers. Projet professionnel et renforcement du sens des limites dans les institutions d'insertion », *Actes de la recherche en science sociales*, n° 184, 2010, p. 58-71.
- Zunigo X., « L'apprentissage des possibles professionnels. Logiques et effets sociaux (des missions locales pour l'emploi des jeunes) », *Sociétés contemporaines*, n° 70, 2008, p. 115-131.